



# ESSONNE

## BAROMÈTRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

JUILLET 2019



# POURQUOI UN BAROMÈTRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ?

Des objectifs ont été fixés par l'Europe, l'État et la Région Île-de-France pour relever le défi de la transition énergétique. La loi de transition énergétique pour la croissance verte a par exemple fixé :

- > - 40 % de gaz à effet de serre en 2030
- > - 30 % de consommation d'énergie fossile en 2030
- > 40 % de part d'énergie renouvelable dans la consommation finale d'énergie en 2030
- > - 50 % de réduction de la consommation d'énergie finale en 2050
- > 55 % des déchets non dangereux valorisés matière en 2020

Le Schéma régional climat air énergie décline aussi à l'échelle de l'Île-de-France une partie du contenu de la législation européenne sur le climat et l'énergie. La stratégie de transition énergétique de la région Île-de-France a été présentée en juillet 2018. Le baromètre de la transition énergétique essonnien vise à mettre en place un outil pérenne de mesure territorial pour visualiser les résultats obtenus et les efforts à conduire pour corriger la trajectoire énergétique de notre territoire.

## Comment a été construit ce baromètre ?

Le baromètre est une initiative de la CCI Essonne et d'EDF. Les indicateurs présentés dans cette première version ont été proposés dans le cadre d'un défi d'open-innovation DRIM'in Saclay porté par EDF. Les données utilisées dans le cadre de ce baromètre sont issues de sources libres de droits. Sur proposition de la CCI Essonne, la Communauté départementale de la transition énergétique (CDTE) s'est saisie du baromètre qu'elle porte au sein du collectif des partenaires. La coordination de ce baromètre est assurée par la CCI Essonne.

## Les indicateurs du baromètre de la transition énergétique

Ils ont été découpés en 4 catégories.

### Consommations énergétiques

- > Évolution des consommations énergétiques par grand secteur (GWh)
- > Consommations énergétiques par grands secteurs et par type d'énergie (GWh)
- > Consommations énergétiques par sous-secteur du tertiaire et par type d'énergie (GWh)

### Emissions de gaz à effet de serre

- > Émissions de GES par grands secteurs en tCO<sub>2</sub>

### Production d'énergie

- > Production d'électricité (GWh)
- > Production de chaleur (GWh)

### Une économie en transition

- > Consommation du foncier
- > Immatriculations enregistrées par type de motorisation de véhicules
- > Entreprises qualifiées RGE
- > Certificats d'économie d'énergie délivrés
- > Perception de la transition énergétique par les PME essonniennes
- > Surfaces agricoles certifiées bio et en conversion
- > Ratio de collecte et destination des DMA produits
- > Emploi salarié privé

Chaque indicateur fait l'objet d'une analyse partagée par les partenaires essonniers du baromètre. La liste des indicateurs peut évoluer en fonction de nouvelles données pertinentes qui seraient disponibles. Il s'agit de publier une version en ligne mise à jour régulièrement, en partenariat avec les acteurs publics et privés chargés de mettre en œuvre la transition énergétique sur le territoire.

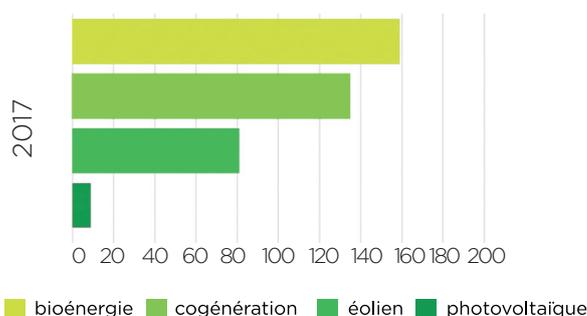
## Évolution des consommations énergétiques par grands secteurs d'activité en Essonne (en GWh)



Sources : Energif V2, 2018, Air-parif. Données corrigées des variations climatiques mises à jour tous les deux ans. Toutes énergies (bois, charbon et produits pétroliers, gaz naturel, électricité, chauffage urbain) et tous usages (chauffage, eau chaude sanitaire et autres usages spécifiques (cuisson, force motrice, matières premières). 2005 est l'année de référence pour le SRCAE.

Les consommations énergétiques sont en baisse pour le résidentiel et l'industrie, stables pour le tertiaire mais en augmentation pour les transports routiers. En 2015, le secteur du bâti (résidentiel + tertiaire) représente 61 % des consommations tandis que le secteur du transport routier représente environ 30 % des consommations. Les secteurs de l'industrie et surtout de l'agriculture pèsent très peu dans ces consommations énergétiques. Pour ce dernier, l'impact sera surtout lié aux émissions de GES non énergétiques. Compte tenu du poids démographique et économique de l'Essonne, sa contribution relative par rapport à l'Île-de-France est supérieure pour les transports routiers et l'agriculture, inférieure pour l'industrie et en ligne sur le tertiaire et le résidentiel.

## Production d'électricité en Essonne



Sources : Ademe, Conseil régional d'Île-de-France, IAU IDF, Driee

La production d'électricité en Essonne est exclusivement d'origine renouvelable. Elle reste dominée par l'électricité produite par bioénergie terminologique qui regroupe la production électrique à partir de déchets et de méthanisation. Trois équipements sont dédiés à cette production : Vert-le-Grand, Bionerval, Varennes-Jarcy. Les unités de cogénération viennent ensuite. Les éoliennes arrivent en troisième position grâce aux parcs de Pussay et de Boissy-la-Rivière. Faute de fermes de grande taille, le photovoltaïque n'arrive qu'en dernière position mais devrait prochainement évoluer avec la construction d'un ou plusieurs parcs de grande capacité sur les communes de Fleury-Mérogis et de Marcoussis.

## Engagement pour réduire la consommation énergétique chez les PME essonniennes

	2016	2017	2018
Oui moyennant rétribution	12 %	16 %	16 %
Oui	24 %	29 %	37 %
Non	64 %	55 %	46 %

Source : enquête de conjoncture économique réalisée par la CCI Essonne, portant sur un échantillon d'environ 400 entreprises essonniennes représentatives du tissu économique

La transition énergétique n'est pas encore perçue comme un enjeu majeur et immédiat par les dirigeants de PME mais la prise de conscience progresse, comme en témoignent les résultats de nos enquêtes de conjoncture. La volonté d'agir progresse notamment pour les dirigeants qui souhaitent améliorer le confort thermique, les conditions de travail de leurs salariés, moderniser leur outil de production ou améliorer la valeur patrimoniale de leurs biens. Au-delà de cette question de la transition énergétique, les PME s'engagent beaucoup plus massivement dans des démarches de développement durable et de responsabilité sociétale (RSE) pour lesquelles la pression des parties intéressées et du marché s'accroît.

# ESSONNE

## BAROMÈTRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

JUILLET 2019

Retrouvez toutes les données sur  
[essonne.cci.fr/barometre-de-la-transition-energetique-de-lessonne](http://essonne.cci.fr/barometre-de-la-transition-energetique-de-lessonne)



2, cours Monseigneur Romero - CS 50135  
91004 Évry cedex  
01 60 79 91 91  
[essonne.cci.fr](http://essonne.cci.fr)



Informations légales. Éditeur : CCI Essonne - Directeur de la publication : Emmanuel Miller, président CCI Essonne - Directeur de la rédaction : Bruno Malecamp, directeur général CCI Essonne - Rédacteurs : Romain Novello, Pierre-Olivier Viac - Mise en page : CCI Essonne - Impression : Aria Repro - Dépôt légal à parution juin 2019